

GRAND FORMAT

Budget



Un budget responsable
qui prépare l'avenir

LE 29 MARS, LES ÉLUS ONT VOTÉ LE BUDGET DE LA VILLE, SANS HAUSSE DES TAUX DES IMPÔTS COMMUNAUX.

C'est de nouveau dans un contexte économique très contraint, que le conseil municipal a voté le budget de la Ville. Le gel des dotations de l'État à un niveau très bas et la lourde dette patrimoniale de 140 M€ héritée de la précédente équipe municipale ont nécessité des choix importants de la part de la municipalité afin de répondre à cette difficile équation : maintenir son cap budgétaire de redressement des finances communales, sans pour autant renoncer au développement du territoire.

La Ville poursuit ainsi cette année ses projets d'aménagement structurants, la modernisation de la qualité des services rendus aux usagers et la consolidation d'une politique de tranquillité publique.

La municipalité a également réitéré son soutien financier au secteur associatif et son financement (en légère hausse) du centre communal d'action

sociale et de la caisse des écoles. Tout en optimisant ses recettes (+6,24%) et en confortant la qualité des services publics rendus aux L'Hayssiens, la Ville poursuit, sur le plan des dépenses, son sérieux budgétaire: diminution des charges de personnel (-2,19%) grâce à une professionnalisation de l'encadrement et des processus de travail, renégociation des tarifs des prestataires, maîtrise des coûts énergétiques, etc.

Ces efforts d'économies lui valent cette année de dégager des marges de manœuvre grâce à un autofinancement en hausse de 1,7M€, (+60% par rapport à 2017). Cette capacité de financement, inédite depuis 2005, permet à la Ville de diminuer le recours à l'emprunt pour poursuivre la rénovation des équipements publics, améliorer le cadre de vie des habitants et faciliter les démarches des L'Hayssiens. —



3 questions à...

Fernand Berson

1^{ER} MAIRE-ADJOINT AUX FINANCES ET À LA COMMANDE PUBLIQUE

Quels sont cette année vos objectifs financiers ?

Il s'agit d'optimiser les recettes communales et de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour générer un autofinancement suffisant afin d'entretenir le patrimoine et financer les projets d'envergure du cœur de la ville, de la future halle et du réaménagement urbain autour du métro dans le quartier de Lallier... Tout en réduisant l'endettement !

Quelles sont les spécificités de ce budget 2018 ?

Pour la première fois depuis 2005, le budget de la ville a pu être équilibré sans avoir besoin de recourir à des excédents antérieurs. La commune peut sécuriser ses investissements à long terme, à condition que l'État ne prenne pas de nouveau des décisions impactant les ressources de notre ville. Car de nombreuses incertitudes demeurent encore sur la pérennisation de la compensation financière

versée par l'État aux collectivités dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation. Cette taxe représente l'une des principales ressources de financement de la commune.

En quoi permet-il de préparer efficacement l'avenir ?

Notre gestion vertueuse et transparente des finances communales engagée dès 2014 a porté ses fruits pour repartir sur une base financière saine : la Ville se désendette plus vite qu'elle n'emprunte. Je tiens à ce propos à saluer tous les services, à remercier tous les agents municipaux, qui ont pris la mesure des enjeux et ont multiplié les bonnes pratiques de gestion ces 5 dernières années. Notre responsabilité pour les prochaines années sera de maintenir ce cap afin de ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse déjà lourdement sur nos administrés tout en conduisant une politique d'investissement ambitieuse, dans le plus grand intérêt des L'Hayssiens. —



Les actions phares en 2018



Une qualité de services et d'accueil garantie aux usagers

- Projet phare en 2018, la création d'un service guichet unique complémentaire au dispositif de Gestion des Relations Citoyennes (GRC) a pour vocation de faciliter les démarches administratives des usagers, d'améliorer leurs conditions d'accueil et les conditions de travail des agents.
- Rénovation de la maison de quartier et de l'agence postale communale de la Vallée-aux-Renards



La tranquillité publique des L'Haÿssiens assurée

- Renforcement du dispositif de vidéo-protection
- Création d'un centre de supervision urbain au poste de police municipale
- Lancement des premières brigades de nuit de la police municipale
- Amélioration de la sécurité aux abords des écoles et des bâtiments publics



Optimisation des conditions d'apprentissage et d'accueil des élèves

- Poursuite du soutien du dispositif de réussite éducative
- Amélioration de l'organisation des activités périscolaires
- Rénovation du patrimoine scolaire
 - ↳ **École maternelle de la Vallée-aux-Renards** : rénovation du hall d'entrée et de trois classes
 - ↳ **École élémentaire de la Vallée-aux-Renards** : réfection complète de la cour de récréation
 - ↳ **École maternelle des Garennes** : remplacement de la couverture
 - ↳ **Écoles élémentaire des Blondeaux et du Jardin Parisien** : mise en place d'un système de contrôle d'accès
 - ↳ **Écoles maternelles de la ville** : poursuite du plan de rénovation des aires de jeux



Un territoire dynamique et attractif

- Lancement au 4^e tri-

LES CHIFFRES CLES

UNE GESTION
VERTUEUSE
ET TRANSPARENTE

0%

**D'AUGMENTATION DES TAUX
D'IMPOSITION COMMUNAUX**

26,29%

**TAUX COMMUNAL
DE LA TAXE D'HABITATION**

22,52%

**TAUX COMMUNAL
DE LA TAXE FONCIÈRE
SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES**

+ 6,24%

**DE RECETTES
DE FONCTIONNEMENT**

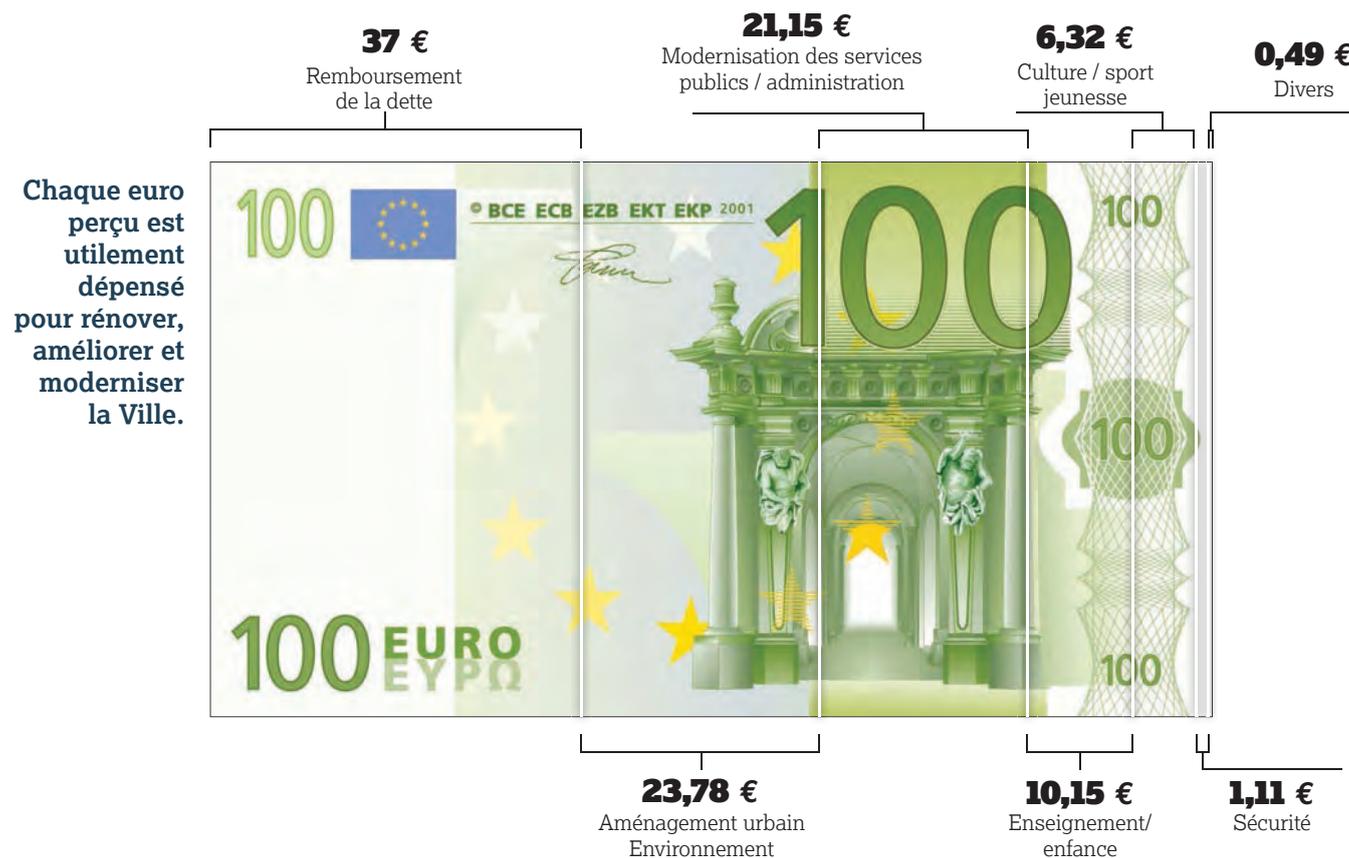
+ 60%

**DE HAUSSE
D'AUTOFINANCEMENT**

mestre des premiers aménagements pour la requalification des espaces publics du cœur de ville, avec la réalisation d'un parking provisoire durant les travaux

- Réalisation des études techniques pour aménager les espaces publics du cœur de Ville et de la nouvelle halle de marché, avec un parking public attenant et une nouvelle médiathèque
- Finalisation des études de déplacement et de circulation nécessaires aux travaux de la future gare « L'Haÿ-Trois Communes » sur le secteur de Lallier

Comprendre la répartition du budget d'investissement



- Poursuite des acquisitions foncières nécessaires à la maîtrise du développement de la ville dans des secteurs soumis à forte spéculation immobilière, et notamment aux abords de la future gare de métro



Préservation des espaces verts

- Réaménagement du square Ferrer
- Réaménagement du parc de la Bièvre (1^{ère} tranche)
- Réfection des pieds d'arbres



Promotion de la vie culturelle et sportive

- Réfection des courts de tennis couverts
- Pérennisation du soutien à la vie

associative locale

- Remise en peinture du gymnase du Jardin Parisien
- Rénovation du dojo de la Vallée-aux-Renards



Embellissement de l'espace public

- Enfouissement des réseaux au Petit Robinson
- Renouvellement du mobilier urbain
- Embellissement des entrées de ville
- Aménagements de circulation et de stationnement



Mieux vivre ensemble

- Poursuite d'une dynamique en faveur des initiatives citoyennes d'intérêt général

LA GESTION DES MARCHÉS, UN EXEMPLE DE GESTION VERTUEUSE

Les marchés Locarno et du Petit Robinson étaient gérés par une entreprise depuis 1973, sans remise en concurrence ! Faute d'entretien régulier, la Ville avait mis fin à cette délégation de service public en février 2016. La mise en concurrence menée en 2017 a conduit à un changement de délégataire, avec une amélioration de la qualité de services rendus aux usagers, une augmentation de la redevance versée par ce dernier à la Ville (100 000 euros les deux premières années) et, enfin, à un financement par le délégataire à hauteur de 2 millions d'euros pour la construction de la nouvelle halle.